

VOLLEYBALL
OUTDOOR
Mixte - Collège - EE

MANICHE
SPORT
2022-23

Dispositions spécifiques

Les membres de la Commission mixte nationale :

Directeur national adjoint de l'UNSS en charge du sport :

Victor POULAIN

Membres FFVolley :

Michelle AKILIAN

Olivier SETRUK

Bertrand LEYS

Franck VACHER

Alain CORNICARD

Membres UNSS :

Xavier PIBOTEAU

Gildas THANGUY

Brigitte LE GODEC

Alexandre POURCELOT

Cathy SALIS

David CARRIERE

Délégués techniques UNSS :

Mylène TOUBANI-BARDET

Raphaël LEDOUX

Olivier BARTHÉLÉMY

Dispositions Générales

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales » :

[LIEN](#)

2022
2023

Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Volleyball Outdoor Mixte Collèges à 4 :

	COLLÈGES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins ; Minimes ; Cadets
COMPOSITION DES ÉQUIPES	Tous les élèves de Collège 1 CG ou 1 CF maximum
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée. Certifié académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être joueur. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINÉ	<p>Le Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il doit être identifié par un brassard orange.</p> <p>Le Jeune – Coach – Jeune Capitaine est l'interlocuteur unique du corps arbitral lorsqu'il n'est pas sur le terrain.</p> <p>Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité.</p> <p>Il peut être d'une autre Association Sportive du même Département. Dans ce cas il ne peut pas être joueur.</p> <p>En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer.</p> <p>Dans un objectif de formation, le coach adulte peut être debout avec le Jeune Coach - Jeune Capitaine.</p> <p>Si le Jeune Coach – Jeune Capitaine est joueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adulte est coach n°1 lorsque le Jeune Coach – Jeune Capitaine est sur le terrain. - Le Jeune Coach – Jeune Capitaine devient coach n°1 quand il n'est pas sur terrain. <p>Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il se rajoute à la composition d'équipe.
TYPE DE JEU	à 4 et Mixte
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	4 (2 Garçons + 2 Filles)
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	6 (3 Garçons + 3 Filles)
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	6 (3 Garçons + 3 Filles)
BALLON	Ballons homologués Beach FFVolley

NOMBRE DE SETS POUR UN MATCH PAR JOUR	<p>1 set gagnant de 45 points secs (3x15 pts)</p> <p>3 formules se succèdent : 2x2 Garçons / 2x2 Filles / 4x4 mixte.</p> <p>L'ordre des formules sera tiré au sort en début de chaque rencontre.</p> <p>Formule 1 : De 0 à 15 pts</p> <p>Formule 2 : De 16 à 30 pts</p> <p>Formule 3 : De 31 à 45 pts</p>
NOMBRE DE SETS SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE OU PLUS	Les organisateurs peuvent, en fonction des conditions, adapter la formule de jeu.
NOMBRE DE SETS « FINALE » CHAMPIONNAT DE FRANCE	<p>1 set gagnant de 45 points secs (3x15 pts)</p> <p>3 formules se succèdent : 2x2 Garçons / 2x2 Filles / 4x4 mixte.</p> <p>L'ordre des formules sera tiré au sort en début de chaque rencontre.</p> <p>Formule 1 : De 0 à 15 pts</p> <p>Formule 2 : De 16 à 30 pts</p> <p>Formule 3 : De 31 à 45 pts</p>
MIXITÉ	Obligatoirement 2 Garçons + 2 Filles sur le terrain en permanence
TAILLE DES TERRAINS	8m x 16m
HAUTEUR DES FILETS	2,10 m

Modalités de qualification 16 équipes¹ :

	Inter-académies			Nombre d'équipes qualifiées
IA 1	Amiens	Lille		1
IA 2	Créteil	Paris	Versailles	2
IA 3	Caen	Rennes	Rouen	1
IA 4	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	2
IA 5	Besançon	Dijon		1
IA 6	Nantes	Orléans/Tours		2
IA 7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	1
IA 8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	2
IA 9	Montpellier	Toulouse		2
IA 10	Aix/Marseille	Corse	Nice	1
Total				15

+ **16^{ème}** place

- si **0** équipe des Ultramarins
- si **1** équipe des Ultramarins
- si **2** équipes des Ultramarins

1 équipe de l'Académie organisatrice ;

Qualifiée ;

Se référer au tableau du Règlement Fédéral.

2022
2023

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs :

Date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA :

- les dates sont régulièrement mises à jour dans le calendrier des championnats de France.

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : directement sur OPUSS

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

¹ Les équipes relevant de l'AEFE s'inscriront à la Direction Nationale en novembre au même titre que les équipes ultramarines

Composition des poules :

Tirage au sort intégral. On veillera à ce que deux équipes de la même inter-académie ne se rencontrent pas dans le 1^{er} tour de poule.

Points attribués et gestion des égalités :

Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats :

Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	2 points
Match perdu	1 point
Forfait	0 point

Forfait : match gagné 2 ou 3 sets à 0 (25 - 0)

En cas d'égalité à la fin des matches de poule, utiliser successivement les critères ci-après :

1. Prendre en compte le quotient général entre les points marqués et ceux concédés ;
2. Prendre l'équipe qui possède un Jeune Coach **non compétiteur** ;
3. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité ;
4. Si une égalité persiste, prendre en compte le quotient particulier entre les points marqués et ceux concédés ;
5. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).

Points de Pénalité :

1 carton rouge	= 2 points
Carton jaune et rouge ensemble (expulsion du set)	= 3 points
Carton jaune et rouge dans deux mains distinctes (disqualification du match)	= 5 points

- Les points de pénalité sont indépendants des points marqués.
- Les points de pénalité ne se cumulent pas par joueur, mais s'additionnent par équipe.
- Les points de pénalité sont également applicables aux accompagnateurs agréés par le Comité directeur de l'AS et indiqués sur la feuille de match.

Annexe 1

Associations Sportives n'ayant pas assisté au protocole en 2022 et n'étant pas autorisées à participer au Championnat de France 2023

NÉANT

Annexe 2

Associations Sportives ayant fait forfait dans les dix jours avant le Championnat de France 2022 et n'étant pas autorisées à participer au Championnat de France 2023

NÉANT